

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PU-L314 est une masse de revêtement sans solvant, à faible émission, bicomposante et hautement élastique à base de polyuréthane.

Après mélange avec le durcisseur correspondant, RINOL PU-L314 est utilisé dans les systèmes de revêtement RINOLPARKING de haute qualité, élastiques et de pontage des fissures, comme couche flottante sur les supports minéraux et l'asphalte coulé (à l'intérieur), lorsque des fissures sont déjà présentes ou qu'il faut s'attendre à une formation de fissures.

Le matériau est testé dans le système selon OS-F et DIN EN 1504-2, OS 11.

Le RINOL PU-L314 est facile à mettre en œuvre et se caractérise, après durcissement complet, par une grande élasticité. Protéger de l'humidité, même pendant l'application et la phase de durcissement. Le jaunissement qui se produit lors de l'utilisation dans des zones exposées aux UV n'affecte pas les propriétés techniques du matériau.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être primarisé et non poreux, propre et exempt de particules libres et friables. En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, des bulles peuvent se former dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'applicateur et, le cas échéant, traité.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL PU-L314 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des récipients à 2 composants. Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant B doit être mélangé de manière homogène et entièrement vidé dans le composant A. Si le composant B n'est pas mélangé de manière homogène, des différences de couleur peuvent apparaître, ce qui n'a aucune influence sur la fonctionnalité du produit.

Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un mélangeur électrique approprié. Après avoir mélangé le comp. A + B comp., le matériau doit être transvasé et mélangé à nouveau pendant environ 2 minutes. Après avoir mélangé 30 % de silice (0,1-0,3 mm), mélanger encore une fois brièvement le RINOL PU-L314 et le verser ensuite par portions sur la surface à revêtir et l'appliquer à l'aide d'une raclette ou d'une spatule dentée en couvrant la surface avec l'épaisseur de couche correspondante.

Structure OS11 b)

En cas d'utilisation dans le système de revêtement selon OS11 b), le revêtement est saupoudré immédiatement après la pose à l'état liquide avec du sable de quartz RINOL QS20 en excès (env. 4 kg/m²).



Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 30 kg
2	Durée de conservation / stockage	6 mois entre 5 et 20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. 1,20 g/cm ³
2	Temps de mise en œuvre (23°C)	env. 30 - 60 minutes
3	Température d'application / de support	12-27°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau (23°C) (selon le support) dans le RINOL Parking OS 11b dans le RINOL Parking OS 11a	à des températures plus basses, la consommation peut augmenter env. 1.800 g/m ² env. 1.700 g/m ²
5	Couche suivante (23°C) 50% d'humidité relative de l'air	12 - 24 heures
6	Rel. Luftfeuchtigkeit	< 75% pendant toute la durée de la phase de pose et de durcissement

Données techniques		
Matériau durci (A+B)		
1	Extensibilité à 20°C (DIN 53504)	env. 400 %
2	Dureté Shore A après 28 jours (DIN 53505)	78
3	Pleine capacité de charge mécanique (en jours)	7 à 23°C

Structure OS11 a)

Lors de la structure selon OS 11 a), aucune silice ne doit être mélangée au RINOL PU-L314. Si nécessaire, le revêtement liquide peut être travaillé à l'aide d'un rouleau débulleur. Il ne s'ensuit pas de saupoudrage de silice.

En principe, nous recommandons de travailler lorsque les températures baissent. Le sable de quartz utilisé pour le saupoudrage et le sablage doit être sec. Des températures plus élevées peuvent raccourcir les temps de traitement, des températures plus basses peuvent les prolonger.

Les bidons de Rinol PU- L314 entamés ou temporairement ouverts doivent être utilisés immédiatement et entièrement. Dans le cas contraire, une réaction partielle, éventuellement non reconnaissable visuellement, peut se produire par réaction avec l'humidité de l'air, même dans des bidons refermés, ce qui entraîne des perturbations dans le revêtement au cours du durcissement. Ces bidons perdent immédiatement leur stabilité de stockage!

Recouvrement

Avant le recouvrement, la silice non adhérente doit être entièrement balayée et aspirée. En cas de recouvrement jusqu'à 24 heures après la pose, il n'est pas nécessaire de poncer la couche d'égalisation. Un recouvrement ultérieur n'est possible qu'après un ponçage minutieux.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, étant donné que les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le RINOL Technical Guide des informations détaillées sur la pose des produits RINOL et les possibilités de construction de couches.

Veuillez noter que: pour les systèmes de revêtement selon la norme DIN EN 1504-2, les rapports d'essais/documentations correspondants doivent être respectés.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol revêt une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe re-

tardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

À des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et de praticabilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. Pendant l'application, il faut veiller à ce qu'aucune goutte de sueur ou d'eau ne pénètre dans la surface de revêtement fraîche (formation de mousse). En outre, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C) après l'application.

Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite avec ou par le service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l.


Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques:

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité, quelle qu'en soit la raison et/ou la situation juridique. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur. Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	B _{FL-S1}
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits sont conformes à la norme DIN EN 1504-2 doivent également répondre à l'exigence DIN EN 13813. La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type sb) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL PU-L314 en état prêt à l'emploi est <500g/l VOC.

Code GIS : PU 60

Vous trouverez des informations sur <https://www.wingisonline.de>